



AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement n° 860-114

Avis public est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement n° 860-114 modifiant le règlement de zonage numéro 860, a été adopté par le Conseil municipal le 13 juin 2023.

Le règlement n° 860-114 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 10^e jour du mois de juillet 2023.

Marie-Eve Charron

Marie-Eve Charron, technicienne juridique
Greffière adjointe